



## RAPPORT FINANCIER 2021

Le résultat comptable de 2021 présente un excédent de **130.300 k€** pour un budget global de **1.185.841 K€** (en dépenses) et **1.316.156k€** (en produits). Ce résultat excédentaire s'explique par plusieurs raisons :

- La poursuite en 2021 d'une modération des dépenses liée au contexte sanitaire et à l'annulation ou au report de quelques actions.
- Une forte augmentation des recettes des commissions par rapport à 2020 supérieure aux prévisions budgétées (voir § B analyse des ressources)
- Le changement du mode de calcul des règles de dépréciation des stocks.
- Une augmentation des abandons de frais en 2021 difficilement prévisible.

Les chiffres présentés dans le tableau de bord peuvent être différents de ceux qui apparaissent dans le compte de résultat. Certaines écritures comptables inscrites en « recettes » dans le tableau de bord sont passées en « diminution de charges » dans le compte de résultat (Ex remises sur cotisations, charges provisionnées en N-1 et annulées en N)

En K€	Dépenses	Recettes	Résultat
Compte de résultat	1.185.8	1.316.1	130.30
Tableau de Bord	1.331.1	1.461.4	130.30
Ecart	- 145.3	-145.3	0
Dont remises sur cotisations	- 52,8	-52,8	

Ce résultat positif pour la 2<sup>ème</sup> année consécutive ne reflète pas totalement la situation financière « structurelle » de la Fédération, il s'explique par une légère baisse d'activité et le maintien en 2021 de mesures d'aides exceptionnelles liées à la crise sanitaire.

Trésorerie dégagée sur l'exercice :

En €	31/12/2021	31/12/2020	31/12/2019
Résultat de l'exercice au bilan (1)	<b>130.30</b>	<b>62.280</b>	<b>- 86.602</b>
Dotations (2)	126.925	149.634	145.811
Reprises (3)	-83.213	- 115.192	- 56.723
Trésorerie générée (1+2-3)	174.010	96.722	2.486



## A - Analyse des postes de dépenses :

### 1. Actions menées par les commissions :

Avec 428.8 k€ ce poste reste en 2021 à la 1ère place devant celui des charges de fonctionnement. Malgré le report ou l'annulation de quelques actions, qui peuvent s'expliquer par des mesures sanitaires restrictives et/ou l'absence de ressources humaines pour les mettre en œuvre, on observe une augmentation de 25 % des dépenses (343.4 k€ en 2020). Ce niveau de dépenses reste cependant inférieur à celui qui avait été budgété.

### 2. Charges de fonctionnement :

Les frais de fonctionnement du siège y compris les salaires s'élèvent à 300 K€ (en valeur nette) soit une diminution de 5.3 % par rapport à 2020. Ils se décomposent ainsi :

- Salaires : 208 K€ pour 212K€ en n-1 soit une réduction de 2% liée principalement à la variation des ajustements au niveau des Congés Payés.
- Charges des locaux : stabilisation des charges en 2020 (depuis 2 ans) à 58,6 K€ contre 58 K€ en n-1
- Les amortissements du siège : 13.1 K€ (14,3 K€ en n-1)
- Honoraires : 25 K€ (29 K€ en n-1), réduction de 13.8% due à une moindre sollicitation de notre avocat.

### 3. Primes d'assurances :

Le montant du reversement des primes d'assurances y compris les honoraires du courtier s'élève à 272 K€ en 2021, soit une augmentation de 23 K€ par rapport à 2020. Celle-ci est due principalement aux augmentations des tarifs de la RC (+2€) et de l'Assurance Individuelle (+2€)

### 4 Frais de fonctionnement des instances fédérales :

Stabilisation du niveau de dépenses à 74 K€ (73 K€ en 2020)

- Bureau : réunions effectuées en dématérialisé, 5.5 K€ de frais uniquement (3 K€ en 2020)
- Conseil d'Administration : maintien des CA en visio-conférence 4.5 k€ (3,6 K€ en 2020)
- AG-GE- Grandes Régions : l'assemblée générale s'est tenue en présentiel et visio-conférence pour ceux qui ne souhaitaient ou ne pouvaient pas se déplacer (frais pour le déplacement des GE limités à 3k€). Pas de réunion des Grandes Régions en 2021, mais une réunion des Présidents de Région (2.4k€)
- Direction Technique nationale : 13.7K€. 2 CTN et 1 DTN en 2021, diminution des déplacements professionnels de l'équipe et recours au télétravail.
- Reversements aux régions : 32,1 K€ (Rétrocession 10% aux Comités régionaux)

## B - L'analyse des ressources :

Le total de nos ressources issues des cotisations (recettes brutes) s'élève à 684 K€, en hausse de 4 % par rapport à 2020 (639 K€), dont :

- Les adhésions : 329 K€ en hausse par rapport à 2020 (314 K€). Stabilisation des effectifs en 2021. L'objectif de 6600 licenciés a été dépassé (6655)



- Les primes d'assurances : 278 K€ en hausse par rapport à 2020 (253 K€)
- Les licences temporaires : 24.6 K€ en hausse de 27% par rapport à 2020.

En 2021, les recettes des commissions (309 K€) sont en forte hausse (plus 66%) par rapport à 2020 (186 k€), malgré le report ou l'annulation de certaines actions.

Le total des subventions reçues sur l'exercice 2021 s'élèvent à 268 K€ dont :

- Ministère de la Jeunesse et des Sports : 247 K€
  - 200 K€ dans le cadre du Contrat de Développement 2021
  - 30 K€ pour le PSF
  - 17 K€ plan de relance aide au développement numérique des fédérations
- Ministère de l'Intérieur : 13 K€ (pour 15 demandés)
- Fonds d'Urgence : 8 K€

De ces ressources il faut déduire **20.2 K€** qui correspondent aux reprises de Fonds dédiés CPO (54.42k €) + Ministère de l'intérieur (8.303 k€) + autres (28.795 k€) pour un total de **91.5 k€** diminuée de la part non consommée des subventions reçues sur l'exercice 2021 (MS 71.7€ + 11.168 k7€ MI + 28.795 k€ autres) soient **111.70 k€**.

Par ailleurs, les abandons de frais s'élèvent à 43.10 K€ en augmentation de 132% (18.6 K€ en 2020) dont :

- 38 K€ pour les commissions (+ 162%)
- 5,1 K€ pour les élus (+ 25 %)

#### Evaluation des Contributions volontaires en nature (dont bénévolat) :

L'application du nouveau règlement comptable (ANC Règlement N°2018-06 du 5 décembre 2018) est obligatoire depuis l'exercice 2020. Le recensement effectué auprès des élus a permis de le valoriser à 195 K€ pour l'année passée. En 2021, 45 élus des structures fédérales (membres et bureau des commissions, Bureau et CA de la FFS) ont évalué leurs heures (12649 heures valorisées pour un total de 252.555 €.

L'évaluation portée au compte de résultat mentionne 258.100 €. La différence résulte de la valorisation d'une prestation en nature (Travaux de numérisation de revues effectués gratuitement par la BNF).

#### D'après la CCN du sport

##### Fonctions

Administrateur CA , DN commission, membre commission	Groupe 3
Pdts adjoints Commission , Trésorier(e) adjoint(e) Coordonnateur de pôle	Groupe 4
Pdts Commission, trésorier Commission	Groupe 5
Trésorier, Trésorier(e) adjointe, secrétaire général et adjoint(e), pré	Groupe 6
Président FFS	Groupe 8





Fédération Française  
de Spéléologie

Année 2021

Valorisation du Bénévolat

		SMC	Taux	SMC chargé	
Groupe 3	3	11,43	0,23	14,06	
Groupe 4	4	12,08	0,26	15,22	
Groupe 5	5	13,53	0,44	19,43	
Groupe 6	6	17,22	0,48	25,49	C
Groupe 8	8	24,46	0,48	36,20	

FONCTION	Commission	GR	NB D'HEURES	TAUX RETENU	TOTAL
Président	Documentation	5	658,00	19,43	12 784,33
membre	Medicale	3	30,00	14,06	421,77
Présidente adjointe	Medicale	4	40,00	15,22	608,83
Président Adjoint	EFS	4	52,00	15,22	791,48
Président	EFPS	5	520,00	19,43	10 103,12
Responsable Pole	CA	4	300,00	15,22	4 566,24
Trésorière Adjointe	FFS	5	405,00	19,43	7 868,78
président	Medicale	5	498,00	19,43	9 675,68
présidente adjointe	Jeune	4	24,00	15,22	365,30
Secrétaire générale	FFS	6	1 456,00	25,49	37 107,03
Président	Audiovisuelle	5	500,00	19,43	9 714,54
Membre	Documentation	3	52,00	14,06	731,06
Trésorier	SSF	5	490,00	19,43	9 520,25
Membre	CA	3	135,00	14,06	1 897,95
Trésorier Adjoint	EFPS	4	200,00	15,22	3 044,16
Membre	Pole	4	360,00	15,22	5 479,49
trésorière	Medicale	4	67,00	15,22	1 019,79
Membre	Scientifique	4	100,00	15,22	1 522,08
Membre	Scientifique	3	30,00	14,06	421,77
Membre	EFC	3	165,00	14,06	2 319,72
présidente	Jeune	5	120,00	19,43	2 331,49
Membre	Documentation	4	50,00	15,22	761,04
Président	Statuts	5	104,00	19,43	2 020,62
Président	FFS	8	978,00	36,20	35 404,38
Présidente	EFS	5	230,00	19,43	4 468,69
Président	Environnement	5	200,00	19,43	3 885,82
Membre	CA	3	480,00	14,06	6 748,27
Trésorière adjointe	Scientifique	5	380,00	19,43	7 383,05
Membre	Scientifique	4	40,00	15,22	608,83
secrétaire générale adjointe	FFS	4	660,00	15,22	10 045,73
membre	CA	3	135,00	14,06	1 897,95
Secrétaire	EFS	3	268,00	14,06	3 767,79
Trésorier	EFC	4	158,00	15,22	2 404,89
Secrétaire	EFPS	4	100,00	15,22	1 522,08
Présidente adjoint	Financière	4	74,00	15,22	1 126,34
Membre	CA	3	278,00	14,06	3 908,37
Présidente Adjointe	EFC	4	479,00	15,22	7 290,76
Trésorier	EFPS	4	468,00	15,22	7 123,33
Membre	Medicale	3	10,00	14,06	140,59
groupe PSF	Autres	3	50,00	14,06	702,95
président adjoint	SSF	4	500,00	15,22	7 610,40
président adjoint	Scientifique	4	96,00	15,22	1 461,20
trésorier	FFS	6	1 157,00	25,49	29 486,84
Membre	CA	3	150,00	14,06	2 108,84
Trésorière	Scientifique	5	60,00	19,43	1 165,74

12 649

252 555

28 rue Delandine - 69002 Lyon - Tél. 04 72 56 09 63

Association loi 1901 reconnue d'utilité publique, agréée par les Ministères chargés des sports, de la jeunesse et de l'éducation populaire, de l'intérieur (agrément sécurité civile) et de l'environnement.

28 rue Delandine - 69002 Lyon - Tél. 04 72 56 09 63

Association loi 1901, reconnue d'utilité publique, agréée par le Ministère chargé des sports, de la jeunesse et de l'éducation populaire, de l'intérieur (agrément sécurité civile) et de l'environnement.

www.ffspeleo.fr



Je tiens à remercier toutes les personnes avec lesquelles nous travaillons, bénévoles et salariés de la Fédération, membres des cabinets comptables et agents de l'Etat.

Le 5 Mai 2022

Jean-Louis THOMARE

